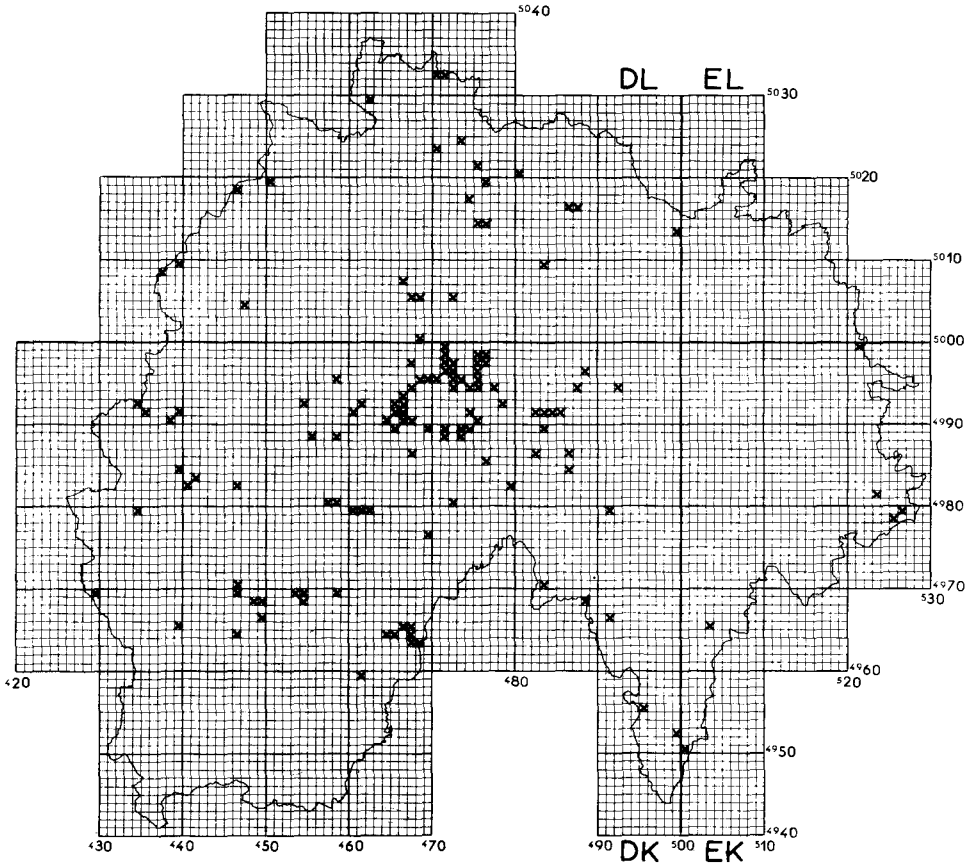


**CARTOGRAPHIE
DE QUELQUES PLANTES VASCULAIRES
DU DÉPARTEMENT DU CANTAL**

par Jean SAPALY

Pour de multiples raisons, la nécessité de l'étude chorologique de la flore est ressentie par bon nombre de botanistes tant professionnels qu'amateurs. En marge de la septième session extraordinaire de notre société, j'ai cru intéressant de présenter une dizaine de cartes de répartition d'espèces de notre région. La méthode utilisée est celle des réseaux dans le système U.T.M. Monsieur le professeur Pierre Dupont l'a bien mise au point et l'a décrite avec précision dans différentes publications pour lancer une cartographie étendue à la France entière. J'ai utilisé la maille de base de 1 km de côté. Ces cartes, reflétant le travail effectué jusqu'en 1980, sont, bien entendu, provisoires et seront susceptibles d'être complétées au fil des années. Les espèces ont été retenues un peu au hasard tant le choix était grand ; cependant, pour rester dans l'esprit de la session, ce sont des montagnardes.

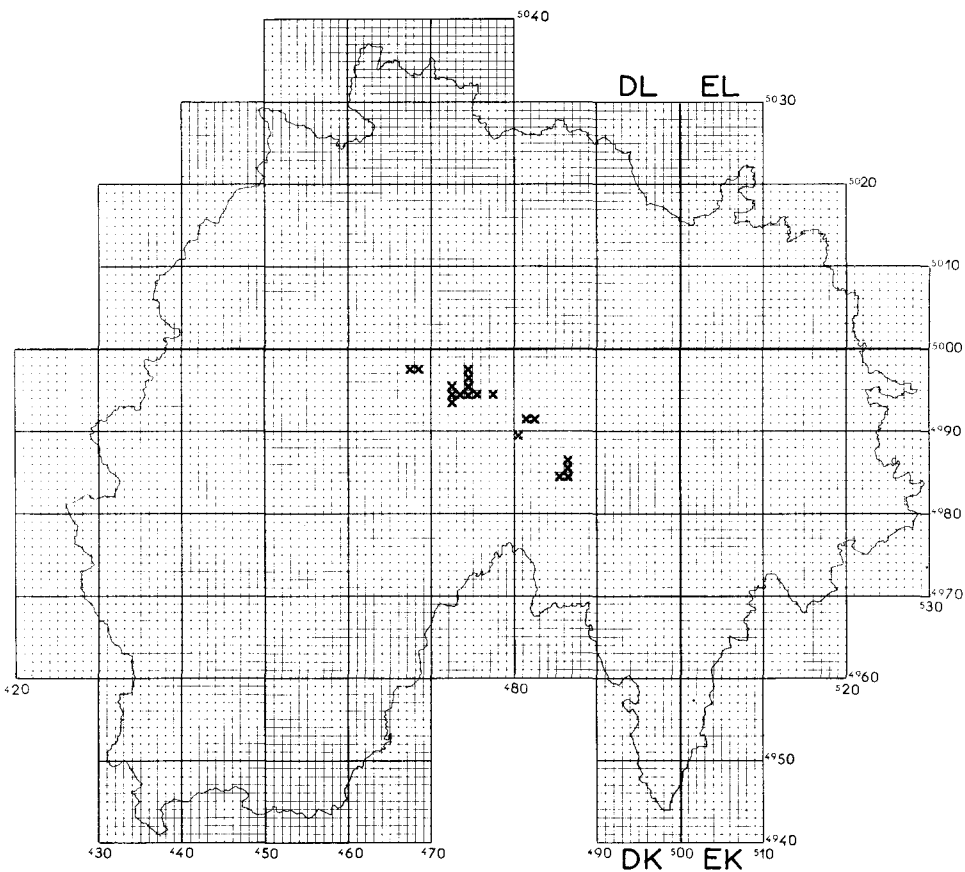
Les confrères épris de rigueur scientifique, voudront bien excuser les quelques digressions que, simple amateur, j'ai pu faire pour tempérer un peu l'aridité des cartes auprès de nos amis plus enclins à une certaine fantaisie.



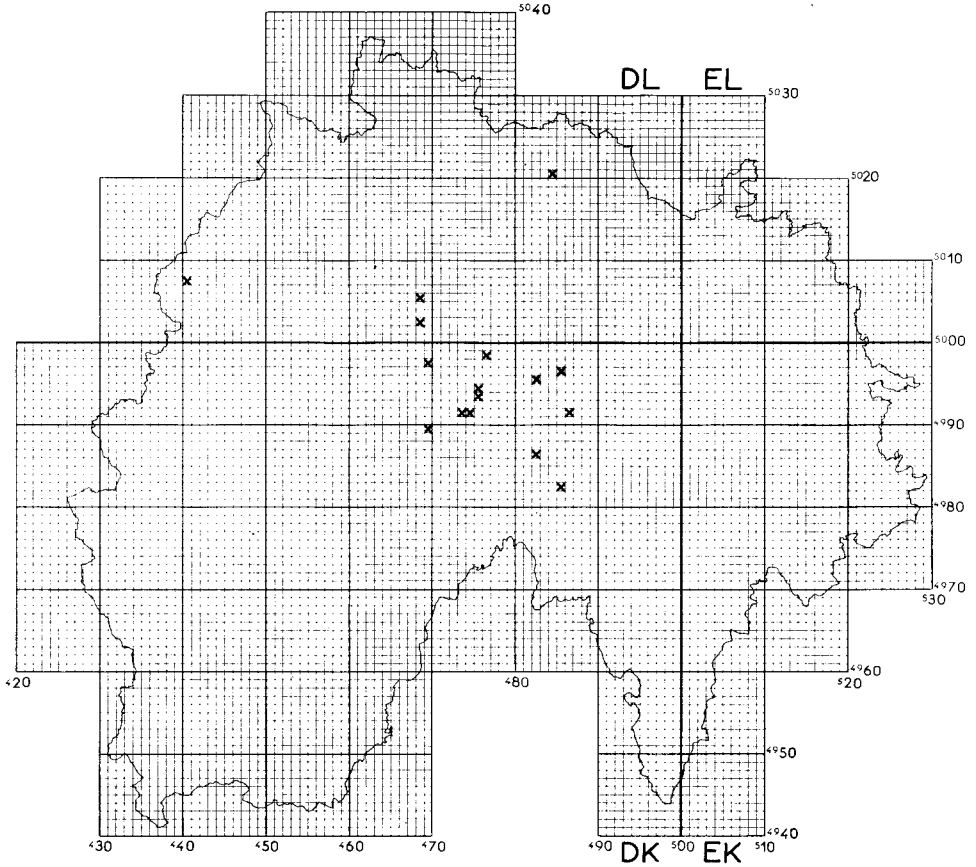
Carte n° 1

Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman

Cette espèce, très bien caractérisée, a subi les vicissitudes de la nomenclature. Ayant été longtemps connue sous le nom de *Dryopteris linneana* Christensen, les auteurs de la Flore de France du CNRS l'indiquent comme étant *Currania dryopteris* (L.) Wherry. Boréo-alpine, elle est assez dispersée dans le département avec, semble-t-il, une prédominance dans les monts du Cantal. Sa distribution me paraît un peu différente de celle donnée par Chassagne qui ne cite pas les stations des cantons de Condat, Champs-sur-Tarentaine, Mauriac, Riom-es-Montagnes, ni celles de la Margeride ou de l'Aubrac. Par contre, je ne l'ai pas retrouvée dans la région de Maurs.

**Carte n° 2.**

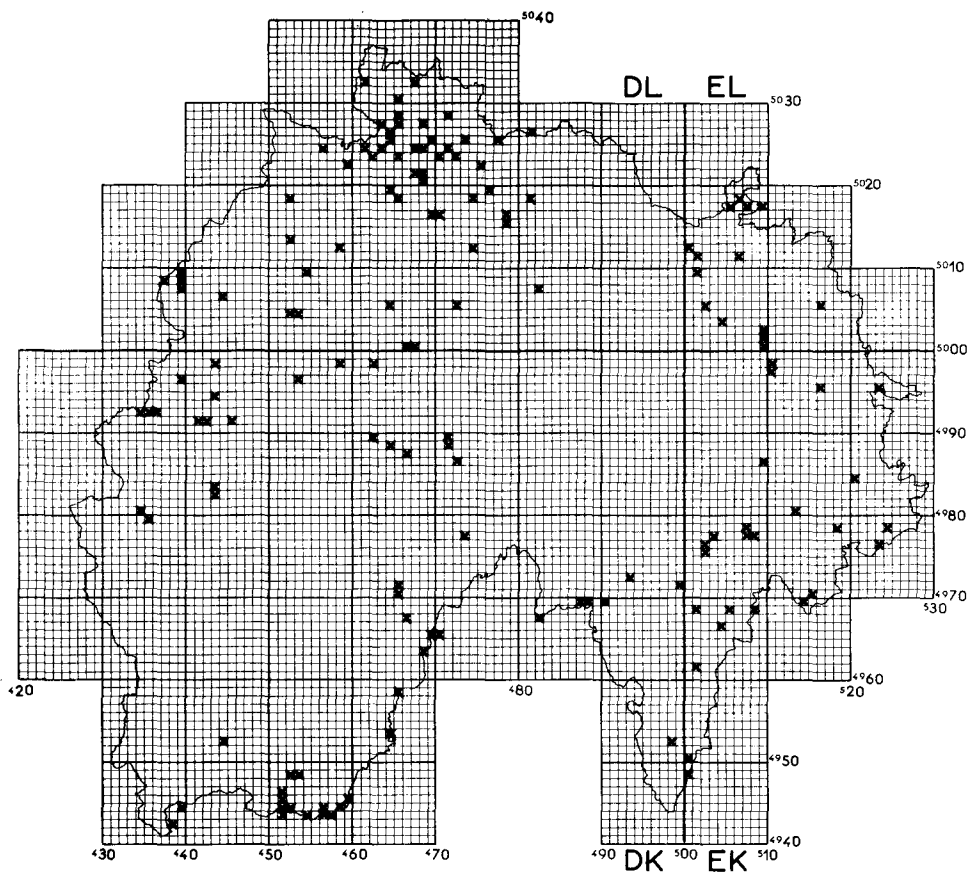
Pulsatilla alpina (L.) Delarbre subsp. *apiifolia* (Scop.) Nyman. Ce joyau de nos sommets, l'anémone souffrée, est malheureusement menacée par le vandalisme le plus souvent inconscient des touristes qui en cueillent d'abondantes brassées pour des bouquets éphémères. Elle se remarque d'assez loin, mais il est préférable de s'approcher pour l'identifier car elle peut être confondue à distance avec un peuplement de *Narcissus pseudo-narcissus*. Une bonne paire de jumelles a donc sa place dans la panoplie du botaniste de terrain. Sa répartition est connue depuis longtemps, cependant Chassagne ne cite pas le Puy Violent (en DK 67-97 et DK 68-97).



Carte n° 3.

Arabis cebennensis DC.

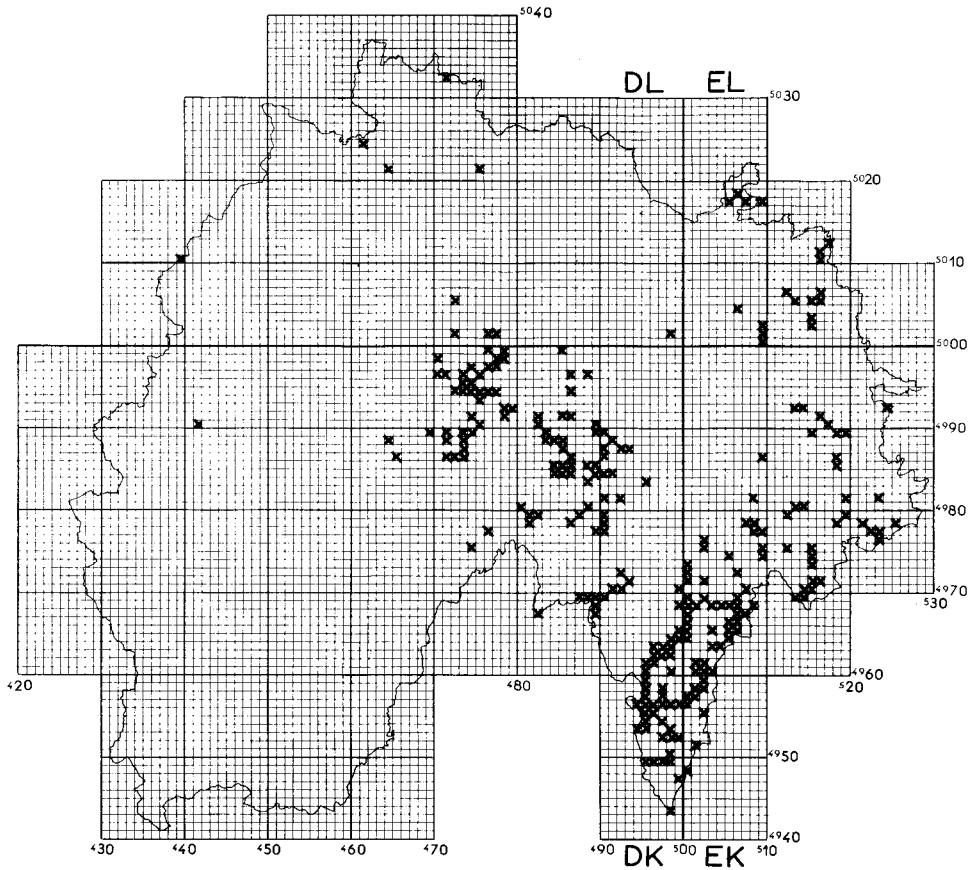
Endémique du Massif Central, elle est ici en limite nord-ouest de son aire. Je l'ai surtout rencontrée dans les ravins humides des monts du Cantal. Il faut cependant noter qu'elle est parfois entraînée assez loin par les cours d'eau en de mini-stations plus ou moins abyssales : bord de l'Auze à Tourniac (en DL 40-07). On remarque une station ectopique près de Condat-en-Feniers (en DL 84-20). Sa présence au bord de la Cère, au camping de Laveissière, n'a pas échappé à la sagacité de nos amis, messieurs CHARRAUD et CHASTAGNOL.



Carte n° 4.

Sedum hirsutum All. subsp. *hirsutum*

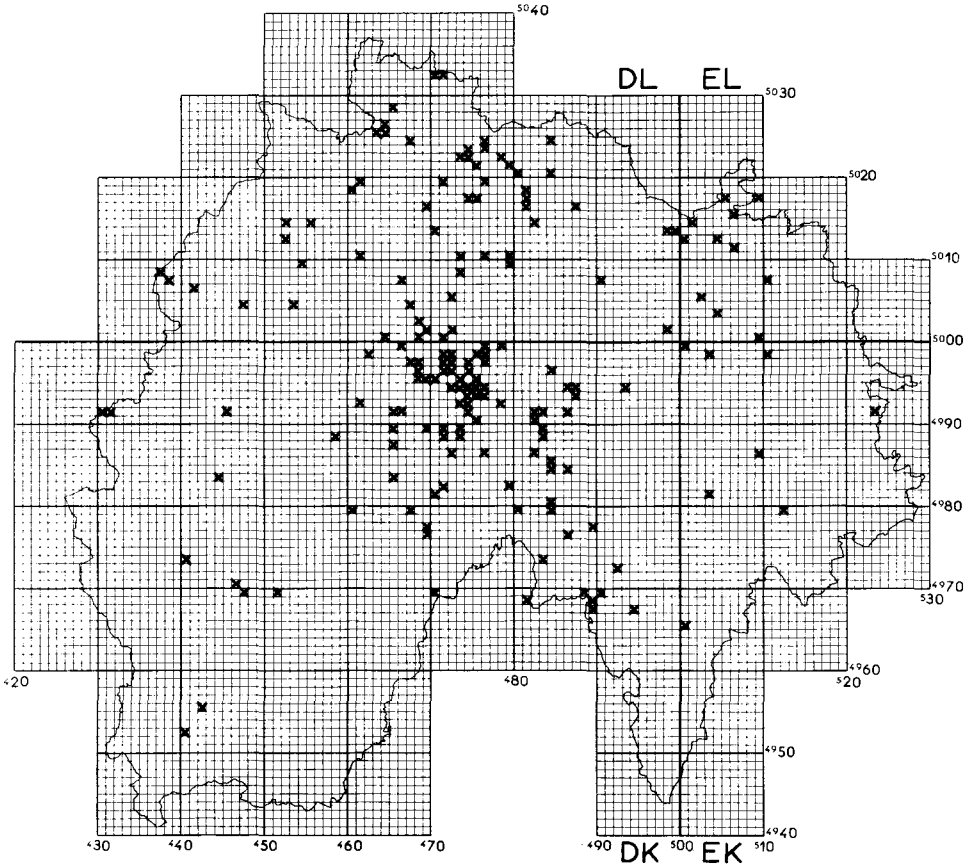
Crassulacée beaucoup plus répandue que ne le laisse supposer Chassagne qui ne la cite ni du nord du département, ni de la vallée du Lot, ni de l'Aubrac, ni de la Margeride. Un coup d'œil sur la carte montre bien sa fréquence dans ces différentes régions. Je l'ai peu rencontrée en altitude bien qu'elle soit considérée comme un orophyte subatlantique. Calcifuge, elle pousse aussi bien sur le basalte que sur le granite ou les rochers schisteux. En dehors de la floraison, ne pas la confondre avec *Sedum villosum* à feuilles également velues, mais qui est annuelle et croît sur le sol en milieu beaucoup plus humide.



Carte n° 5.

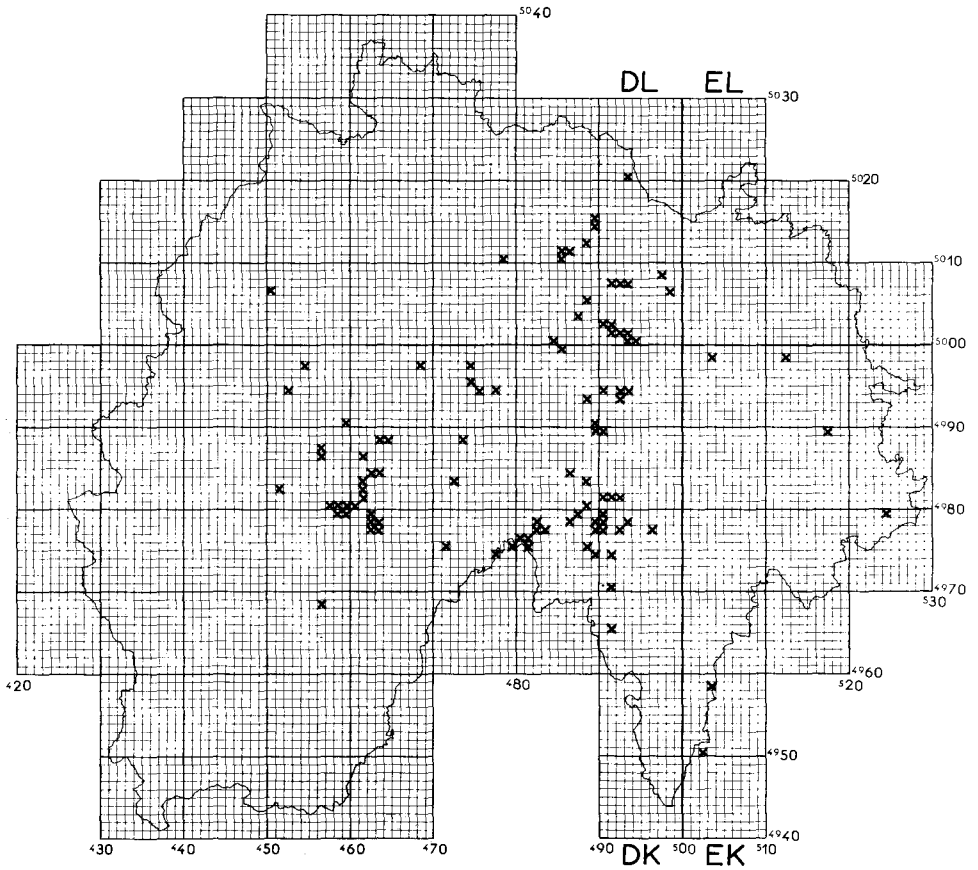
Cytisus purgans (L.) Boiss.

L'aire de répartition de ce genêt est assez homogène sur la partie centrale et à l'est du Cantal. Sa fréquence dans l'Aubrac est remarquable. Bien que vraisemblablement calcifuge, elle peut se laisser entraîner en de lointaines colonies le long des vallées. Je détecte parfois sa présence en conduisant, sans regarder la végétation, tant son odeur si particulière se répand. Cette odeur, à mon avis évoque celle de l'urine de chat, ce qui la première fois me fit soupçonner à tort le minet de s'être oublié sur les sièges du véhicule...



Carte n° 6.
Valeriana tripteris L.

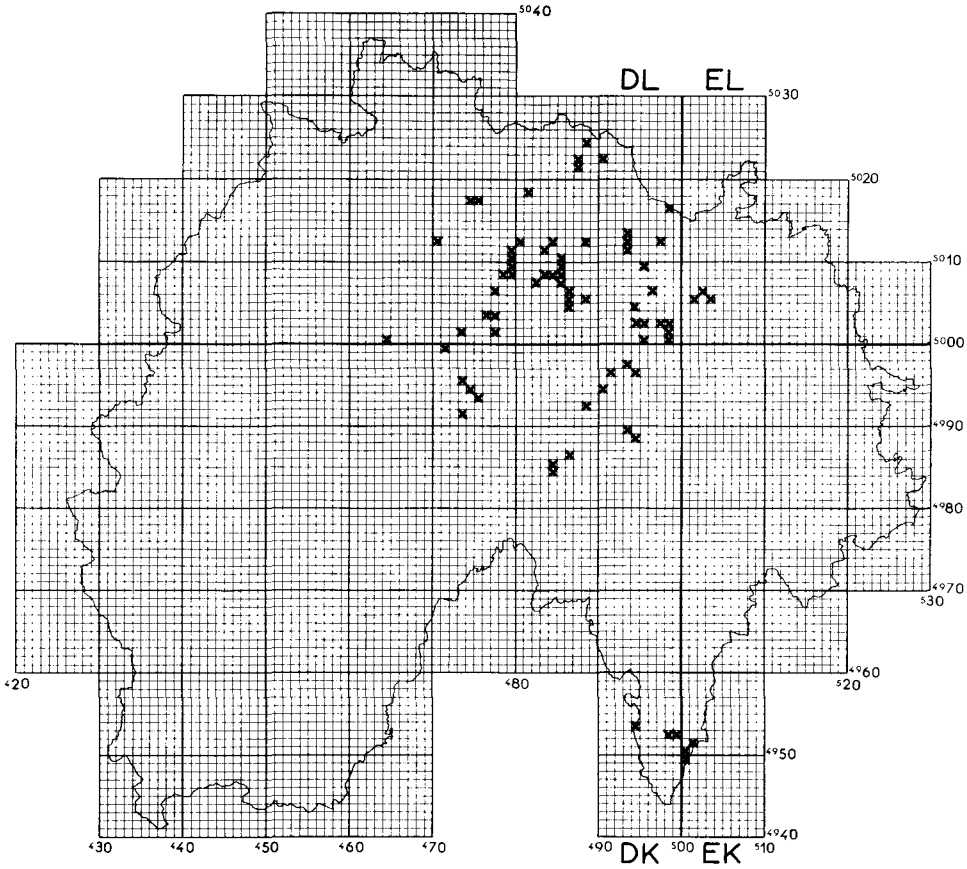
Orophyte médio-européen, elle présente une dispersion assez large dans le département. Sa prédominance est nette dans les massifs du Puy Mary et du Plomb. Pour l'Aubrac, je ne l'ai rencontrée qu'à sa limite nord. C'est une espèce des rochers surtout d'origine éruptive. On peut remarquer sa rareté dans la Margeride granitique. Dans le Cantal elle semble aux confins de ses limites occidentales, étant peu signalée dans la Corrèze. Ses feuilles d'allure très caractéristique permettent son identification en dehors de la période de floraison.



Carte n° 7.

Senecio helenitis (L.) Schinz et Thell.

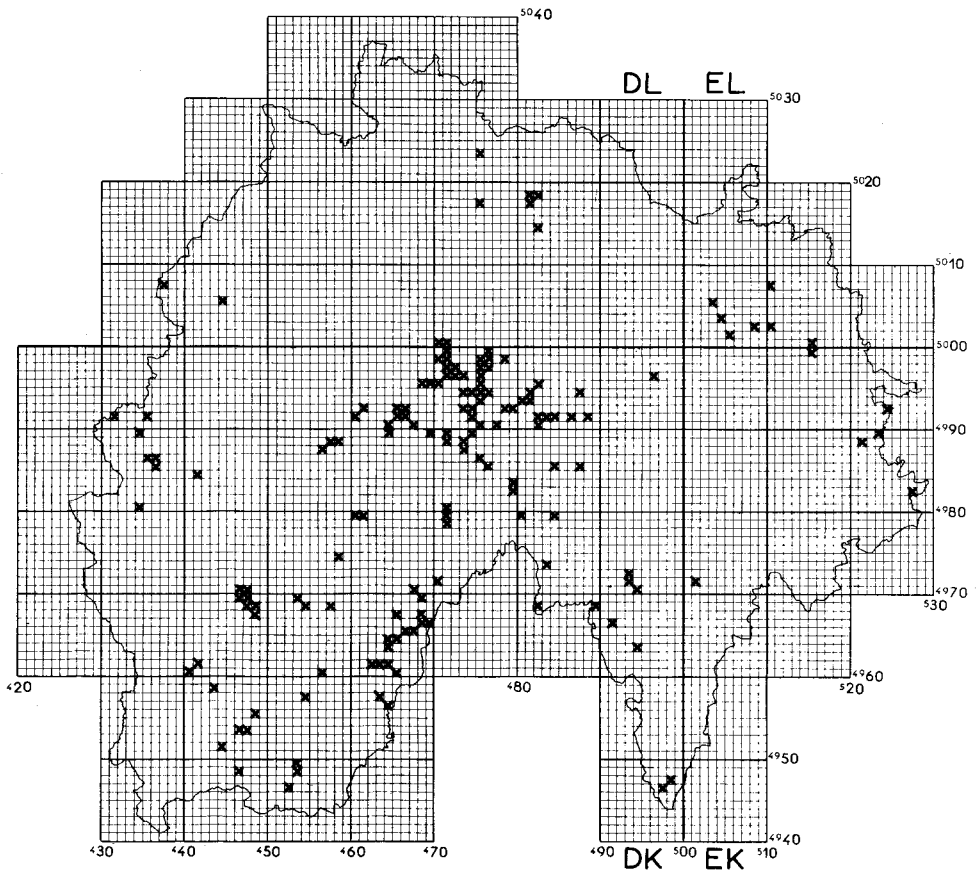
J'ai cartographié la distribution de cette espèce en la comprenant sensu lato, n'ayant pas eu le temps de distinguer les diverses formes infra-spécifiques. Pour une connaissance plus approfondie de ce séneçon, je conseille de se reporter à la remarquable thèse de notre confrère Luc BRUNERYE : «Les Séneçons du groupe helenitis». Sedes 1969. Selon notre carte, sa répartition semble assez groupée : Cézalier, Massif du Plomb, nord-est du bassin d'Aurillac, avec quelques échappées vers St-Flour, le sud de la Margeride et l'est de l'Aubrac. D'aspect caractéristique, bien détectable à petite distance, c'est une plante facile à identifier. Elle mérite une étude chorologique plus fine.



Carte n° 8.

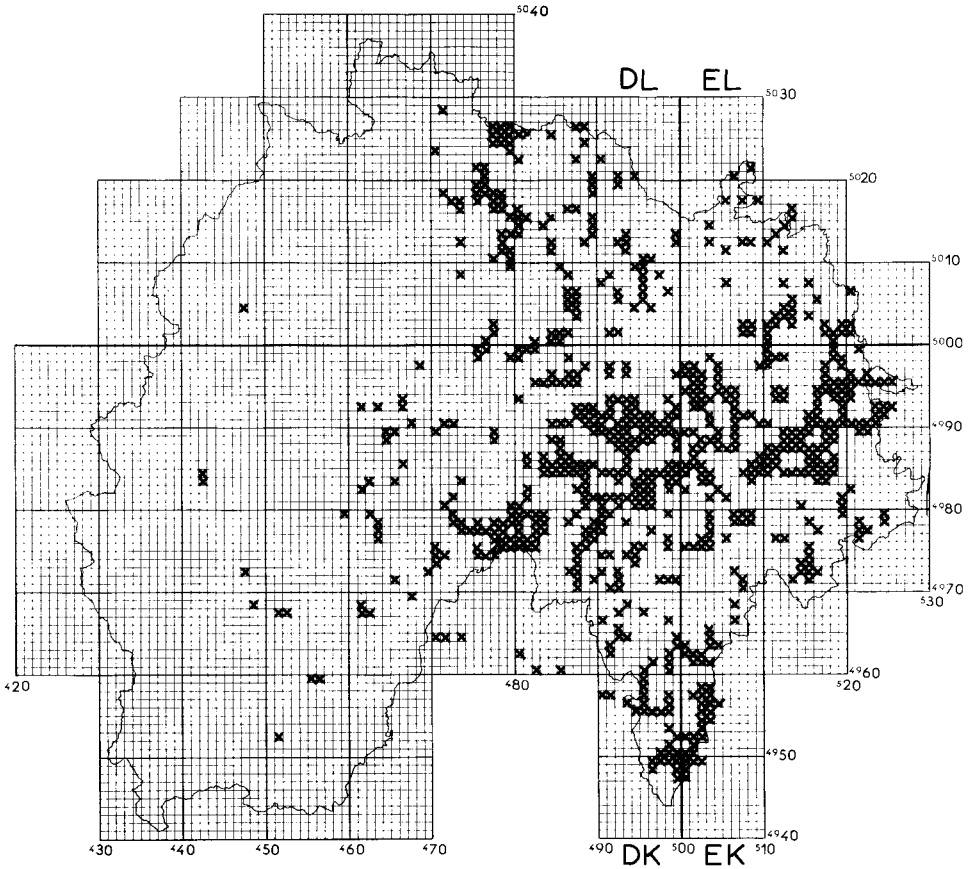
Cirsium rivulare (Jacq.) All.

Orophyte médio-européen plutôt oriento-méridional, écrit Chassagne. Son aire est approximativement bien présentée dans l'«Inventaire analytique de la Flore d'Auvergne». On peut toutefois noter une avancée dans la vallée de la Maronne, à l'ouest du Puy Violent. Je l'ai également rencontrée en plusieurs points de la partie cantalienne de l'Aubrac. Je ne l'ai pas relevée dans la Margeride. En gros, sa répartition dans notre département évoque une aire disjointe. Cette plante se distingue facilement à première vue par ses calathides latérales disposées perpendiculairement par rapport à celle qui termine l'axe de la tige.

**Carte n° 9.**

Luzula nivea (L.) DC.

C'est encore une espèce facile à reconnaître à son inflorescence blanche nacrée particulièrement élégante. Elle est assez fréquente dans la hêtraie, mais pas partout. Sa représentation cartographique plutôt hétérogène pose des problèmes : pourquoi certains hiatus au nord et à l'ouest du noyau central, alors qu'on la retrouve à la périphérie dans les mêmes directions ? Chassagne ne la signale ni dans la Margeride, ni dans l'Aubrac. Orophyte occidento-méridional, elle se laisse cependant entraîner suivant la déclivité de quelques vallées comme celle de La Dordogne où elle déborde sur le département de la Corrèze.

**Carte n° 10.**

Narcissus poeticus L.

J'ai retenu cette Amaryllidacée en raison de sa facilité de prospection. Sa carte est l'une des plus complètes que j'ai pu établir pour le département. Au premier coup d'œil, on remarque sa fréquence dans la moitié est du Cantal avec quelques rares avant-gardes vers le sud-ouest. La densité de ses peuplements dans nombre de prairies montagnardes fait que le «Pays Vert» s'habille de blanc vers la fin du printemps. Longtemps honnie par les paysans dont elle déprécie fonctionnellement les pâturages, sa cote remonte depuis quelques années. On récolte massivement les fleurs depuis que certains s'intéressent à ses débouchés cosmétiques. Cinquante kilos rapidement fauchés grâce à une petite machine à mains astucieusement bricolée rapportent plusieurs centaines de nos francs. Il est souhaitable qu'une telle pratique n'entraîne pas, à la longue, la raréfaction d'une si belle parure.